



Cesson Sévigné, le 16 Octobre 2012

ETRE ARBITRE POURQUOI ET COMMENT ? QUELS AVANTAGES ?

C'est pratiquer un sport individuel dans un milieu collectif. L'arbitrage c'est aussi :

- Avoir l'opportunité de pratiquer une véritable activité sportive
- Construire une véritable carrière de sportif de District, de Ligue ou de niveau national. Plus vous progressez, plus vous arbitrez à un niveau intéressant !
- Rester en contact permanent avec l'un de ses sports favoris
- Pas d'obligation à participer à des entraînements à des jours et horaires précis. Il est malgré tout possible de s'entraîner avec le club si l'intéressé le souhaite
- Etre reconnu et respecté par tous les licenciés du club en étant l'un des représentants des lois du jeu

C'est une excellente école de la vie :

- Se construire une image dans le football, plus facilement qu'avec un statut de joueur
- Apprendre à garder son sang froid en toutes circonstances
- Apprendre à gérer son autorité, à se faire respecter
- Apprendre à vaincre sa timidité
- Apprendre à s'exprimer devant les autres
- Apprendre à se construire une personnalité face aux réflexions et attitudes des autres
- Apprendre à manager des hommes et des femmes (utile dans la vie professionnelle)

Des avantages humains, administratifs et financiers :

- Les coûts de formation et l'équipement du nouvel arbitre sont pris en charge par notre club qui assure également un accompagnement tout au long de la saison
- Une indemnité financière est perçue à chaque rencontre (minimum 28 € pour un match en Jeunes, 35€ pour un match en Seniors)
- Une entrée gratuite sur tous les stades de la Ligue de Bretagne, y compris au Stade Rennais
- Un "plus" fondamental sur votre C.V. dans le cadre d'une recherche d'emploi ou d'un stage

"Si le sport n'a pas été inventé par les arbitres, il ne peut y avoir de sport sans arbitre !"



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :

- le correspondant arbitres du club Philippe Baudais 06 33 20 35 06
(ou J. Moris 06 24 52 26 44)

- le secrétariat du club par mail à occ.football@freesbee.fr ou en appelant au 02 99 86 96 63



Cesson Sévigné, le 16 Octobre 2012

Les arbitres de l'O.C. Cesson Football



Nicolas arbitre généralement en Seniors D2 - D3



Maxime arbitre généralement en Seniors D1 - D2



Guillaume, "ancien" joueur du club
arbitre généralement en Jeunes
entre les U17 PH et les U19DH
(parfois 16 Ans Nationaux)